

# Compte-rendu de la réunion médiathèque du 31 mai 2022

## Présents

- ✓ Janine Parent, Jean-Pierre Bugaud et Michel Touraine, adjoints
- ✓ Yves Pauget, maire
- ✓ Marie-Laure Guichard, DGS Pont-de-Vaux
- ✓ Fabienne Michel, DGS CC Bresse et Saône
- ✓ Baptiste Garrone, chef de projet Petites Villes de Demain
  
- ✓ Florine Lacharme, bibliothécaire PDV, et sa stagiaire Romane
- ✓ Jocelyne Saillard, bénévole à la bibliothèque de PDV
- ✓ Aline François, responsable site des Planons de la bibli départementale
- ✓ Mathilde Vergnaud, directrice de la bibli départementale, Direction Lecture Publique
- ✓ Emilie Sciardet, architecte UDAP de l'Ain
- ✓ Noëlle Drognat-Landr , Conseill re pour le livre et la lecture DRAC AURA
- ✓ Yvan Pauget, directeur ADIA

## Excus es :

- × Aline Piotelat, d l gu e de l'ADIA pour le projet m diath que
- × Isabelle Angeli, Responsable de Secteur Bresse et Sa ne, DLP Ain

## Ordre du jour

- Point de situation sur le projet
- Pr sentations des  tudes de faisabilit  de l'ADIA : mise   jour de l' tude de faisabilit  pour la construction, pr sentation de 3 hypoth ses pour 3 surfaces diff rentes
- chiffrage des 3 hypoth ses
- Estimation des financements possibles
- Planning
- Questions / Echange

## R sum  des r unions pr c dentes

- Le pr c dent COPIL s' st tenu le 24 mars 2022
- Lors du pr c dent COPIL les hypoth ses de r habilitations de b timents existants avaient  t  abandonn es. Il fut demander par les  lus de r estimer les surfaces   la baisse.
- Les contraintes du PPRI imposent une sur l vation d'au moins 1m20 pour les parties accueillant du public
- La ludoth que serait un service inclus et mutualis  avec la CCBS

## Etude de faisabilité et propositions de surfaces selon 3 scénarii :

Espace	Première proposition bibliothécaire	Première proposition ADIA	Deuxième proposition ADIA
Ouvert au public	190m <sup>2</sup>	290m <sup>2</sup>	360m <sup>2</sup>
Grande salle	40m <sup>2</sup>	80m <sup>2</sup>	100m <sup>2</sup>
Total bâtiment	<b>345m<sup>2</sup></b>	<b>500 - 532m<sup>2</sup></b>	<b>610m<sup>2</sup></b>
Espace	Scénario 1 ADIA (3e proposition)	Scénario 2 ADIA (4e proposition)	Scénario 3 ADIA (5e proposition)
Ouvert au public	195m <sup>2</sup>	225m <sup>2</sup>	329m <sup>2</sup>
Espace interne	40m <sup>2</sup>	125m <sup>2</sup>	161m <sup>2</sup>
Total bâtiment	<b>284m<sup>2</sup></b>	<b>384m<sup>2</sup></b>	<b>524m<sup>2</sup></b>

### Scénario 1 : bâtiment de 250 m<sup>2</sup> + 34m<sup>2</sup> d'espaces logistique

Pas de ludothèque mais de nombreux espaces modulables.  
D'après le ratio 0,07m<sup>2</sup>/hab. de Pont-de-Vaux uniquement.

### Scénario 2 : bâtiment de 350 m<sup>2</sup> + 34m<sup>2</sup> d'espaces logistique

Inclusion d'une ludothèque et d'espaces de bureaux plus grands.  
D'après le ratio 0,07m<sup>2</sup>/hab. de Pont-de-Vaux + 20% des habitants du bassin de vie.

### Scénario 3 : bâtiment de 490 m<sup>2</sup> + 34m<sup>2</sup> d'espaces logistique

Inclusion d'une ludothèque et d'espaces de bureaux plus grand que dans le scénario 2.  
D'après le ratio 0,07m<sup>2</sup>/hab. de Pont-de-Vaux + 20% des habitants des communes à 10 km.  
Donc la capacité d'accueil est plus importante : les sanitaires prennent plus de place.

### Inclusion de la ludothèque :

La ludothèque pourrait prendre ses quartiers dans l'espace animation modulable de 100m<sup>2</sup> prévu dans le nouveau bâtiment. Les estimations de l'ADIA prévoient une salle de rangement de 40m<sup>2</sup> pour la ludothèque, sauf dans le scénario 1.

## Emplois

Hypothèses	ETP salarié	ETP bénévole	Horaires d'ouverture
<b>Scénario 1</b>	0,5	0,85	15 heures / semaine
<b>Scénario 2</b>	1,4	1,6	18 heures / semaine
<b>Scénario 3</b>	3,4	0,5	18 heures / semaine

A cela s'ajouterait la présence d'une ludothécaire de métier 15 heures par semaine.

La DRAC peut apporter un soutien en cas d'extension des horaires d'ouverture sur 5 ans.  
Il y a possibilité d'étendre les horaires par palliers pour arriver à 20 heures par semaine.

## Coûts :

Cependant les prix dans le marché du bâtiment sont instables et ces chiffres sont à prendre avec précaution. L'ADIA a réalisé ses estimations de coût avec une majoration à 5%, mais ce sera probablement plus.

Dans l'hypothèse précédente, le bâtiment était estimé à 610 m<sup>2</sup>.

La construction d'une médiathèque de 610 m<sup>2</sup> est évaluée à 1 300 000 €.

La surélévation coûterait entre 300 000 et 350 000 €.

Toutes dépenses confondues, le bâtiment est estimé à 2 343 317,49 €.

Cette hypothèse a été abandonnée compte tenu des contraintes budgétaires et de la difficulté à gérer le fonctionnement d'un si grand espace.

### Scénario 1 : bâtiment de 250 m<sup>2</sup> + 34m<sup>2</sup> d'espaces logistique

1,026 M€ HT + 64 000 € de mobilier.

### Scénario 2 : bâtiment de 350 m<sup>2</sup> + 34m<sup>2</sup> d'espaces logistique

1,295 M€ HT + 105 000 € de mobilier.

### Scénario 3 : bâtiment de 490 m<sup>2</sup> + 34m<sup>2</sup> d'espaces logistique

1,7 M€ HT + 135 000 € de mobilier.

## Subventions

La DETR pour les médiathèques est plafonnée à 200 000 €.

La DRAC peut apporter une aide de 30% si 250m<sup>2</sup>, 40% si 350m<sup>2</sup> ou 450 m<sup>2</sup> dans le cadre de la DGD, non cumulable avec la DETR.

Il est également possible pour la DRAC de cofinancer le mobilier.

La région peut intervenir à hauteur de 10% dans le cadre du bonus ruralité.

La CCBS peut prendre en charge une proportion des coûts correspondants au ratio de la ludothèque (40m<sup>2</sup>).

Il y a également possibilité de fonds de concours de la CCBS plafonné à 200 000 € et limité à un projet par mandat. Cependant les discussions sont en cours pour savoir si ce fonds serait accordé sur ce projet ou sur un autre.

Dans les 3 scénarii l'autofinancement par la commune ne dépasserait pas 50%.

## Autofinancement

<b>Hypothèses</b>	<b>Coût total estimé</b>	<b>Autofinancement estimé</b>
<b>Scénario 1</b>	1,026 M€	520 650 €
<b>Scénario 2</b>	1,295 M€	645 200 €
<b>Scénario 3</b>	1,7 M€	891 560 €

## Suite du projet

Les élus rendront leur décision définitive sous 15 jours.

Cependant il y a une préférence pour le scénario 2.

Le scénario 1 serait abandonné car n'incluant pas la ludothèque.

Le scénario 3 a été abandonné car trop cher.

Tout ceci devra être évoqué lors du prochain conseil municipal du 7 juin.

La consultation des entreprises devrait se faire d'ici fin 2022.